

## Baisser les impôts des classes moyennes : oui mais comment ? Cinq questions que vous vous posez

Le nouveau Premier ministre Gabriel Attal a réitéré jeudi 11 janvier la promesse d'Emmanuel Macron de baisser les impôts des classes moyennes durant ce quinquennat. Comment et quand cela pourrait-il intervenir ? Voici quelques éléments de réponse.

 Ouest-France  
**Gaëlle FLEITOUR**  
Publié le 14/01/2024 à 13h52



Écouter cet article

05:08

Jeudi 11 janvier 2024, invité du journal télévisé de TF1, le Premier ministre Gabriel Attal a renouvelé la promesse d'Emmanuel Macron – née après la réforme des retraites et réitérée le 24 juillet 2023 – de baisser les impôts des classes moyennes au cours de son second mandat. « **Le président s'est engagé** (à baisser les impôts de deux milliards d'euros, N.D.L.R.) **et évidemment, on sera au rendez-vous de son engagement** » car les « **Français attendent qu'on agisse pour eux** », a affirmé le nouveau chef du gouvernement.

## 2 - Pourquoi cette promesse n'est-elle pas simple à tenir ?

Car elle est difficile à financer. La France est lourdement endettée – sa dette publique est estimée à plus de 3 000 milliards d'euros, soit 112 % de son PIB, et elle est en plus confrontée à un surenchérissement du coût du crédit – et doit réduire son déficit pour répondre aux exigences européennes. Elle cherche donc à faire des économies : Bruno Le Maire avait déjà annoncé un objectif annuel de réduction des dépenses publiques à hauteur de 12 milliards d'euros, et Gabriel Attal vouloir s'attaquer à la fraude fiscale, même si les syndicats étaient mitigés.

Or les impôts permettent de financer nombre de domaines stratégiques de l'État : protection sociale, dépenses sectorielles (affaires économiques, transports...), éducation... Gabriel Attal avait d'ailleurs sondé l'an dernier les Français sur les politiques publiques qui leur semblent prioritaires dans l'utilisation de leurs impôts, à travers une opération nommée « En avoir pour mes impôts ».

.

Pour François Ecalte, ancien conseiller maître de la Cour des comptes, auteur du site Fipeco spécialisé dans les comptes publics, interrogé il y a quelques mois par Ouest-France, intervenir sur « **l'impôt sur le revenu paraît le plus simple. Car jouer sur les cotisations sociales risquerait de peser sur le régime des retraites. Et la CSG, avec son taux unique pour les salariés, ne permet pas de cibler une catégorie. La prime d'activité, elle, a déjà été augmentée et touche plutôt le bas de la cible. Idem pour les prestations sociales. Les droits de succession, on en entend parler mais cela concernerait plutôt des Français aux revenus supérieurs.** »

## 5 - À quand remonte la dernière ?

En 2023, la révision du barème de l'impôt sur le revenu, indexé sur l'inflation, avait permis de relever toutes les tranches. En revanche, la dernière réforme de cet impôt ciblée sur les classes moyennes avait été réalisée en 2019, après la crise des Gilets jaunes. « **Cela avait coûté 5 milliards d'euros à l'époque, et je ne suis pas sûr que beaucoup de Français s'en étaient rendu compte, y compris ceux concernés** », estime François Ecalte.

---